

Le 29 juin 2011

### **Aedifica Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2011**

Aedifica a le plaisir d'annoncer que l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2011 a approuvé tous les points mis à l'ordre du jour et a notamment, comme prévu, effectué :

- la fusion par absorption de la SA IDM A acquise le 13 mai 2011<sup>1</sup> ;
- la fusion simplifiée par absorption de la SA Altigoon acquise le 30 décembre 2010<sup>2</sup> ;
- la fusion simplifiée par absorption de la SA Aedifica Invest WZC Rand 2011 acquise le 21 mars 2011<sup>3</sup> ;
- la fusion simplifiée par absorption de la SA 't Bolwerk acquise le 21 mars 2011<sup>3</sup> ;
- la fusion simplifiée par absorption de la SA Project Group Hermibouw acquise le 8 avril 2011<sup>4</sup> ;
- la modification des statuts afin de les mettre en accord avec la Loi du 20 décembre 2010 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées et avec l'Arrêté royal du 7 décembre 2010 relatif aux sicafi ;
- la nomination avec effet immédiat de la SA Insumat, représentée par Madame Sophie Maes, en qualité d'administrateur non-exécutif indépendant au sens de l'article 526ter du Code des sociétés, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014.

Lors de cette assemblée générale extraordinaire, le nombre d'actions Aedifica représentées était de 1.237.856, représentant 17,46% du nombre total d'actions en circulation.

**Aedifica est la principale société cotée belge investissant en immobilier résidentiel. Elle développe un portefeuille immobilier autour des axes d'investissement suivants:**

- immeubles résidentiels ou mixtes dans les villes belges ;
- immeubles exploités en appartements meublés ;
- logement des seniors ;
- hôtels.

**Aedifica est cotée sur le marché continu d'Euronext Brussels. Les dividendes qu'elle distribue sont exemptés de précompte mobilier.**

<sup>1</sup> Voir communiqué de presse du 13 mai 2011.

<sup>2</sup> Voir communiqué de presse du 30 décembre 2010.

<sup>3</sup> Voir communiqué de presse du 21 mars 2011.

<sup>4</sup> Voir communiqué de presse du 8 avril 2011.





## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 29 juin 2011

2/2

### Pour toute information complémentaire

**Stefaan Gielens**  
CEO  
Direct tel: 32 2 626 07 72  
stefaan.gielens@aedifica.be



av. Louise 331 Louizalaan  
Bruxelles 1050 Brussel  
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71  
info@aedifica.be  
www.aedifica.be

**Jean Kotarakos**  
CFO  
Direct tel: 32 2 626 07 73  
jean.kotarakos@aedifica.be



av. Louise 331 Louizalaan  
Bruxelles 1050 Brussel  
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71  
info@aedifica.be  
www.aedifica.be

**Charles-Antoine  
van Aelst**  
Investment Manager  
Direct tel: 32 2 626 07 74  
Mobile phone: 32 479 59 24 84  
ca.vanaelst@aedifica.be



av. Louise 331 Louizalaan  
Bruxelles 1050 Brussel  
tel: 32 2 626 07 70 fax: 32 2 626 07 71  
info@aedifica.be  
www.aedifica.be

